



DELIBERATION SEANCE ORDINAIRE DU 18 JUILLET 2023

L'an deux mille vingt-trois, le dix-huit juillet à dix-huit heures, les membres du **Conseil d'Administration du CCAS**, dûment convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leur séance, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LESPADÉ, Président du CCAS.

n° 33/2023

Date de convocation : 10 juillet 2023

Présents : Mesdames DARRAMBIDE Fabienne, FONTENAS Pierrette, GOYHENECHÉ Maïté, ORDUNA Aurélie et TROISVALLETS Cécile ; Messieurs COUTIER Alain, GUERRERO José, LESPADÉ Jean-Marc et ROBINEAU Christian.

Excusés : Mesdames AFKIR Karima, DUPRE Anne et NOGARO Isabelle ; Monsieur ROBLES Antoine.

Secrétaire de séance : Monsieur Jérôme BARRIEZ, directeur.

Objet : Versement d'une subvention à l'Association pour le Don de Sang Bénévole de Tarnos et ses environs

L'Association pour le Don de Sang Bénévole de Tarnos et ses environs a programmé 12 journées de collecte en 2023 en collaboration avec l'Etablissement français du sang. Les dernières journées de collecte à Tarnos se sont déroulées les 12 et 13 juin. L'association fait la promotion du don de sang et mène des actions de sensibilisation en milieu scolaire.

1000 dons sont nécessaires chaque jour en Nouvelle-Aquitaine et 10 000 pour toute la France.

En 2022, l'Association, dans le cadre de son action, a comptabilisé 998 dons ; 77 provenant de nouveaux donateurs.

Où l'exposé de monsieur le Président, après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration attribuent à l'association une subvention de 100 € en 2023 en complément de la subvention du même montant versée par la Commune.

Vote de la question - nombre de votants : 9

pour : 9 contre : - abstention : -

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux, dans un délai de 2 mois, devant le Tribunal Administratif de PAU, à compter de sa publication ou de sa notification.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations

Fait à TARNOS, le 19 juillet 2023

**Le Président du C.C.A.S.,
Jean-Marc LESPADÉ**

